

# Allura decibel 0.35

# forbo

FLOORING SYSTEMS

BaeWba [eéW



## DESRIPTIF TYPE



### Revêtement de sol LVT acoustique en lames et dalles amovibles

Fourniture et pose de lames à bords chanfreinés ou de dalles acoustiques amovibles type Allura decibel 0.35

Conçu et fabriqué en France, le revêtement bénéficie d'une couche d'usure compacte transparente de 0.35 mm, d'un décor imprimé et de la technologie D3S core composée d'une double-couche compacte bi-armaturée flexible offrant une efficacité acoustique déclarée de 19 dB et un confort à la marche amélioré.

Le revêtement est renforcé d'un voile de verre (une stabilité dimensionnelle de 0.05 %) permettant une pose non collée en plein sans joint de fractionnement ni joint de dilatation. L'épaisseur totale de 3,15 mm est idéale en rénovation.

Les lames bois sont dotées d'un grainage de surface 3D et d'un traitement de surface polyuréthane réticulé OVERCLEAN facilitant l'entretien. Il est destiné aux usages domestiques intenses et commerciaux légers 23/31. Il assure une bonne résistance au glissement (Classement R10<sup>(1)</sup>).

Il bénéficie d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant<sup>(2)</sup>).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

### Technologie D3S core

- Bi-armature + double couche compacte
- Parfaite stabilité dimensionnelle
- Pose poissée, repositionnable
- Excellente résistance au poinçonnement

### Traitement de surface Overclean

- Agit comme une armure antitache
- Réduit les coûts et facilite l'entretien

### Envers confort

- Efficacité acoustique **19 dB**
- Moins sonore que le stratifié
- Un poids extraléger pour un transport
- et une pose optimisés



### Couche d'usure supérieure à la norme

- Jusqu'à 44 % de plus que l'exigence en U3
- Convient aussi bien aux parties communes qu'aux parties privatives

### Design ultra réaliste

- Large choix de décors
- Grainage bois qui procure le R10
- Chanfrein 4 côtés sur les lames

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	<b>Allura decibel 0.35</b>
Épaisseur totale	<b>3,15 mm</b>
Couche d'usure	<b>0,35 mm</b>
Masse surfacique totale	<b>2 300 g/m<sup>2</sup></b>
Groupe d'abrasion	<b>T</b>

Efficacité acoustique déclarée	<b>ΔLw = 19dB</b>
Poinçonnement rémanent	<b>0,12 mm (exigence de la norme ≤ 0,35 mm)</b>
Réaction au feu	<b>Cfl-s1* - n°2019/151-1 (CRET)</b>
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	<b>23 - 31 -</b>

## MODE DE POSE & ENTRETIEN

### Mode de pose :

Pose maintenue : Mise en œuvre et type de fixateur (type 542 eurofix tack plus) suivant préconisations du fabricant et dans le respect de la notice de pose Forbo.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 sur support bois : pose à joints vifs

E2 sur support béton : pose à joints vifs

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

### Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

## DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 100 µg/m<sup>3</sup>, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH<sup>(3)</sup>.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Envers 100 % PVC.
- Conception et fabrication française

(1) Classement R10 pour les décors bois. (2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). (3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.

\* Satisfait à la réglementation M3

créons un environnement meilleur

www.forbo-flooring.fr